ADBDP > outils > informatique de gestion > recommandation 995 > version 3, 2005

ABF (Association des bibliothécaires français)

FULBI (Fédération des utilisateurs de logiciels de bibliothèque)

ADBDP (Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt)

ADBGV (Association des directeurs de bibliothèques municipales et intercommunales des grandes villes de France)

ADDNB (Association pour le développement des documents numériques en bibliothèque)

Recommandation 995

sur la fourniture de données locales dans les échanges de notices bibliographiques en UNIMARC accompagnant le prêt ou le dépôt d'exemplaires

Version 3 décembre 2005

Les ajouts ou modifications par rapport à la version 2 de 2001 apparaissent en bleu

SOMMAIRE

Éditeurs et diffuseurs de logiciels approuvant la recommandation 995

Objectif et champ d'application

Zone utilisée et indicateurs

Fourniture de plusieurs exemplaires liés à une même notice bibliographique

Contenu des sous-zones

1 - Origine du document

- \$a Origine du document, texte libre
- \$b Origine du document, donnée codée
- \$c Établissement prêteur ou déposant, texte libre
- \$d Établissement prêteur ou déposant, donnée codée
- 2 Identification et classement du document
- \$e Genre détaillé
- \$f Code à barres, suite alphanumérique intégrale
- \$g Code à barres, préfixe
- \$h Code à barres, incrémentation
- \$i Code à barres, suffixe
- \$\$j Section
- \$k Cote
- \$I Volumaison

3 - Données relatives au prêt

- \$m Date de prêt ou de dépôt
- \$n Date de restitution prévue
- \$o Catégorie de circulation

4 - Données pour les tris et les statistiques

- \$p Périodique
- \$q Public visé (selon l'âge)
- \$r Type de document et support matériel

\$s - Élément de tri

\$t - Genre

5 - Notes

\$u - Note sur l'exemplaire

\$v - Note sur le numéro de périodique

6 - Cible du document

\$w- Établissement cible, texte libre

\$x - Établissement cible, donnée codée

\$y - Ensemble cible, texte libre

\$z - Ensemble cible prêteur ou déposant, donnée codée

Annexes

A - Le code RBCCN

B - Type de document et support matériel : correspondance avec les données codées du label UNIMARC

C - Type de document et support matériel : arborescence entre les positions 1 et 2 et explications complémentaires

D - Tableau synthétique des sous-zones



La présente recommandation est publiée par l'ABF, l'ADBDP et la FULBI, l'ADDNB ET L'ADBGV. Elle est approuvée par les éditeurs et diffuseurs de logiciel de gestion de bibliothèque suivants (liste susceptible d'être mise à jour) : [liste complétée au fur et à mesure de la réception par l'ADBDP des validations]

AMJ Plan (Registar Primevère, Registar Orchidée)



┰

Objectif et champ d'application

La présente recommandation concerne la fourniture de notices bibliographiques accompagnant le prêt ou le dépôt de documents.

Elle porte pour l'essentiel sur les données propres aux exemplaires physiques prêtés ou déposés.

Les données locales concernant un exemplaire doivent être fournies au sein d'une notice bibliographique UNIMARC dans la zone 995.

L'objectif de la recommandation est de permettre à un établissement ou service informatisé bénéficiaire du prêt ou du dépôt de gérer les exemplaires prêtés ou déposés.

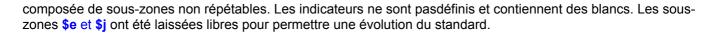
Il s'agit notamment de répondre aux besoins des bibliothèques et autres établissements bénéficiaires des dépôts des bibliothèques départementales de prêt. Plus largement, la *Recommandation 995* peut être appliquée àtout échange temporaire ou à long terme de documents entrebibliothèques, services de documentation et autres établissementsou services donnant accès par consultation sur place ou prêtà des collections de documents.

Par principe, la présente recommandation ne concerne que les données propres à un exemplaire physique faisant l'objet d'une transaction de prêt ou de dépôt, le format UNIMARC devant répondre à tous les besoins relatifs à la descriptionbibliographique et aux accès à celle-ci. Cependant, la fourniture de certains éléments relatifs à l'audience et àla typologie des documents, besoin en principe déjà couverts par des zones codées ou descriptives, est recommandée, afin de faciliter pour l'établissement ou service destinataire du document certains traitements de recherche, de tri ou de statistique.



Zone utilisée et indicateurs

Toutes les données décrites dans la présente recommandation sont fournies dans une zone 995 répétable





Fourniture de plusieurs exemplaires liésà une même notice bibliographique

En cas de prêt ou dépôt de plusieurs exemplaires liés dans le système de l'établissement ou service source à une seule notice bibliographique, une seule notice bibliographique est transmise, dans laquelle la zone 995 est répétée pour chaque exemplaire fourni.

Contenu des sous-zones

1 - Origine du document

Les données contenues dans les sous-zones suivantes indiquent l'organisme propriétaire du document et celui auquel il doit êtrerendu après le dépôt ou le prêt. La mention d'origine est obligatoire, soit en texte libre (\$a), soit sous forme codée(\$b).

\$a Origine du document, texte libre Obligatoire sauf si la sous-zone \$h est n

Obligatoire sauf si la sous-zone **\$b** est présente, non répétable, longueur variable

Il s'agit de l'organisme propriétaire de l'exemplaire.

A défaut de code RBCCN, ou en complément, il est vivement recommandé aux bibliothèques effectuant des prêts ou échanges à d'autres organismes de signaler en texte libre l'origine de l'exemplaire faisant l'objet de la transaction, au besoin selon les usages fixés par des accords locaux. Il pourrait s'agir par exemple de BDP01, BDP02, BDP03, etc. pour les bibliothèques départementales de prêt.

\$b Origine du document sous forme codée

Obligatoire sauf si la sous-zone **\$a** est présente, non répétable, longueur fixe (9 caractères)

Il s'agit de l'organisme propriétaire de l'exemplaire.

Cette information est fournie sous la forme codée du code RBCCN(Voir annexe A).

Il est vivement recommandé aux bibliothèques effectuant des prêts ou échanges à d'autres organismes de solliciter l'attribution de leur code RBCCN et de fournir cette information.

\$c Établissement prêteur ou déposant, texte libre

Non obligatoire, non répétable, longueur variable

Il s'agit de l'organisme où le document prêté ou déposé doit être restitué, s'il est différent du propriétaire de l'exemplaire.

A défaut de code RBCCN, ou en complément, il est vivement recommandé aux établissements bénéficiaires de dépôts ou de prêt et susceptibles de prêter ou déposer à leur tour les mêmes documents à d'autres établissements de signaler en texte libre l'origine immédiate de l'exemplaire faisant l'objet de la transaction.

\$d Établissement prêteur ou déposant sous forme codée

Non obligatoire, non répétable, longueur fixe (9 caractères)

Il s'agit de l'organisme où le document prêté ou déposé doit être restitué, s'il est différent du propriétaire de l'exemplaire.

Cette information est fournie sous la forme codée du code RBCCN (Voir annexe A).

A défaut de code RBCCN, ou en complément, il est vivement recommandé aux établissements bénéficiaires de dépôts ou de orêt et susceptibles de prêter ou déposer à leur tour les mêmes documents à d'autres établissements de solliciter l'attribution de leur code RNBCD et de signaler sous cette forme l'origine immédiate de l'exemplaire faisant l'objet de la transaction.



2 - Identification et classement du document

L'organisation des sous-zones suivantes permet la gestion des codes à barres de différents types dans les systèmes importateurs de notices. Les informations relatives au code à barres sont obligatoirement fournies sous la forme intégrale (sous-zone **\$f** et facultativement sous la forme décomposée en différents segments (**\$g**, **\$h** et **\$i**).

\$e Genre détaillé

Non obligatoire, non répétable, longueur variable

À la différence du genre exprimé dans la sous-zone **\$t** (fiction ou documentaire), il s'agit ici d'exprimer le genre précis d'un document tel qu'il est géré par de nombreuses bibliothèques.

La liste des valeurs est à établir par l'ABDP après enquête auprès des BDP et des fournisseurs de SIGB. [Voir les réponses au guestionnaire]

\$f Code à barres, suite alphanumérique intégrale

Obligatoire, non répétable, longueur variable

Il s'agit de la suite alphanumérique correspondant à l'intégralité du code à barres apposé par l'organisme propriétaire sur l'exemplaire et utilisé pour l'enregistrement automatiquedes transactions de prêt. Il comprend le cas échéant une clé de contrôle mais est lu par le système importateur comme une suite quelconque de caractères.

Cette suite doit être rigoureusement identique à celle représentée par le code à barres, sans adjonction d'aucun signe séparateur ou autre.

\$g Code à barres, préfixe

Non obligatoire, non répétable, longueur variable

Éventuel préfixe représentant notamment l'établissementet constituant le premier élément du numéro de code à barres.

\$h Code à barres, incrémentation

Non obligatoire, non répétable, longueur variable

Numéro obtenu dans le système de la bibliothèque d'origine par incrémentation et constituant tout ou partie du numéro de code à barres. Ne comprend pas l'éventuelle clé de contrôle.

\$i Code à barres, suffixe

Non obligatoire, non répétable, longueur variable

Éventuel suffixe (représentant notamment l'établissement dans les codes à barres du type LIBRA, logiciel répandu dans les BCP dans les années 1980) et constituant le dernier élément du numéro de code à barres.

\$j Section

Non obligatoire, non répétable, longueur fixe (1 caractère)

Cette information concerne la section de la bibliothèque à laquelle est a priori destiné le document prêté. Elle est à différencier de l'information sur le public visé exprimée dans la sous-zone **\$q**, qui concerne le document lui-même et non l'ensemble auquel il a vocation à être rattaché.

Liste des valeurs à utiliser :

a = adultes

b = jeunes

c = adolescents

d = musique

e =vidéo

u = indéterminé

0 à 9 = sections déterminées au sein d'un réseau, à condition que la table soit publié

La valeur **u** est mise par défaut et signifie que l'information n'est pas fournie. Les valeur **0** à **9** ne sont admise que si la table est publiée.

\$k Cote

Obligatoire, non répétable, longueur variable

Il s'agit de l'intégralité de la cote telle qu'elle figure habituellement sur l'étiquette collée sur l'exemplaire, et destinée à son classement physique.

\$I Volumaison

Non obligatoire, non répétable, longueur variable

Numéro de volume dans le cas ou une notice bibliographique décrit plusieurs unités physiques et que les exemplaires rattachésà cette notices sont susceptibles de correspondre à des volumes différents et non à des documents identiques.



3 - Données relatives au prêt

\$m Date de prêt ou de dépôt

Non obligatoire, non répétable, longueur fixe (8 caractères)

Date de la transaction de prêt ou de dépôt expriméesous la forme AAAAMMJJ, conformément à la norme ISO 8601-1988.

\$n Date de restitution prévue

Non obligatoire, non répétable, longueur fixe (8 caractères)

Date à laquelle le document doit être restituée, ou date à laquelle il doit au plus tard être restitué au dépositaire permanent. Il est vivement recommandé de fournir cette information.

Cette date est exprimée sous la forme AAAAMMJJ.

\$o Catégorie de circulation

Non obligatoire, non répétable, longueur fixe (1 caractère)

Il s'agit de préciser si nécessaire si le document peut êtreprêté par l'organisme bénéficiaire du prêtou dépôt ou doit être réservé àla consultation sur place. Cette information n'a rien à voir avecla catégorie de circulation du document dans l'établissement prêteur ou déposant.

Liste des valeurs à utiliser :

- c = l'exemplaire est réservé à la consultationsur place
- e = l'exemplaire peut indifféremment être consulté sur place ou prêté
- p = l'exemplaire peut être prêté

4 - Données pour les tris et les statistiques

Les données contenues dans les sous-zones suivantes permettent au système importateur de préparer les statistiques demandées par la Direction du Livre et de la lecture et par les bibliothèques départementales de prêt et peuvent éventuellement faciliter la recherche documentaire.

Elles seront renseignées par les systèmes exportateurs à partir de la notice bibliographique et du paramétrage topographique du document. Pour que les donnees soient exploitables dans des statistiques, l'usage du code **u** (indeterminé) doit être réduit au strict minimum

\$p Périodique

Non obligatoire, non répétable, longueur fixe (1 caractère)

Cette sous-zone permet de signaler un fascicule (numéro) de périodique quel qu'en soit le support. Quand la sous-zone est absente, l'exemplaire est réputé n'être pas un fascicule (numéro) de périodique.

Valeur à utiliser :

p = périodique

\$q Public visé (selon l'âge)

Obligatoire, non répétable, longueur fixe (1 caractère)

Cette information relative au public concerné par le document est notamment destinée à permettre à une bibliothèque bénéficiaire du prêt ou du dépôt d'effectuer des statistiques. La répartition de tous les livres entre les deux codes **a** et **i** est indispensable pour pouvoir remplir le rapport annuel à la DLL.

Liste des valeurs à utiliser :

a = adultes i = jeunes

u = indéterminé (valeur par défaut)

z = autre

La valeur **u** est mise par défaut et signifie que l'information n'est pas fournie. la valeur **z** signifie que la liste de valeurs ne permet pas d'exprimer l'information pertinente (par exemple : document s'adressant à tout public).

\$r Type de document et support matériel

Obligatoire, non répétable, longueur fixe (2 caractères)

Ces informations correspondent à des données figurant normalementen position 6 du label ainsi que dans un certain nombre de zones du bloc1XX (voir annexe B). Elles sont décomposéesen deux positions entre lesquelles existent des correspondances décrites en annexe C. Les deux zones doivent être obligatoirement remplies et comportent par défaut le code **u** (*indéterminé*). Cette zone est remplie par le système exportateur à partir de la notice bibliographique et/ou du paramétrage topographique.

Liste des valeurs à utiliser :

position 1:

a = imprimé

g = image animée

i = document sonore non musicalj = document sonore musical

k = image fixe

I = support informatique m = document multi-support

z = autre

u = indéterminé (valeur par défaut)

position 2:

a = affiche

c = diapositive

b = photographie non projetée

d = cassette

e = disque compact autre que DVD

f = DVDz = autre

u = indéterminé (valeur par défaut)

Cette sous-zone est disponible pour des éléments de tri utilisés dans certains systèmes. Il peut s'agir d'élément d'analyse des cotes ou d'éléments facilitant les recherches documentaires. Les catégories utilisées (qui peuvent être le genre littéraire du document, ou des indications de paramétrage topographique) sont librement définies par l'organisme prêteur ou déposant, ce qui n'exclut pas la concertation avec les organismes emprunteurs ou dépositaires.

\$t Genre

Non obligatoire, non répétable, longueur fixe (1 caractère)

Cette sous-zone est destinée à distinguer la fiction des documentaires. On entendra par fiction, selon les cas, soit l'ensemble des œuvres de fiction comportant, pour les documents écrits, les fictions narratives (romans et nouvelles, bandes dessinées, albums, contes), les recueils de poèmes et les pièces de théâtre, soit ce que la classification ou le classement topographique permet d'isoler comme tel même de façon approximative. La sous-zone étant facultative, la valeur $\bf u$ (indéterminé) n'est pas utile.

Liste des valeurs à utiliser :

d = documentaire f = fiction



5 - Notes

\$u Note sur l'exemplaire

Non obligatoire, non répétable, longueur variable

Cette sous-zone est destinée à fournir en texte libre toute information utile notamment sur l'état physique du document.

\$v Note sur le numéro de périodique

Non obligatoire, non répétable, longueur variable

Identification d'un numéro de périodique.

Ces informations sont destinées à être affichées par le système importateur.

Les éléments suivants doivent être présentés dans l'ordre indiqué, sous forme libre, séparés par le séparateurs point-virgule :

- 1. type de numéro,
- 2. numéro,
- 3. date.

Les types de numéro sont :

- fascicule,
- index,
- supplément.

Seuls sont mentionnés les éléments pertinents, sans qu'il soit nécessaire de doubler un séparateur pour exprimer l'absence d'un élément.

Lorsqu'une notice bibliographique comprend une zone 995 décrivant un numéro de périodique, elle décrit généralement le titre du périodique.

Exemples:

• Fascicule;18881;samedi 8 octobre 2005.

• Supplément; printemps 1980.

Il est recommandé de renseigner la sous-zone \$p avec la valeur p si une information figure dans la sous-zone \$v.

ѫ

6 - Cible du document

\$w Établissement cible du document, texte libre

Non obligatoire, non répétable, longueur variable

Il s'agit de l'établissement à qui l'exemplaire est prêté.

A défaut de code RBCCN, ou en complément, cet établissement est désigné selon une convention en usage dans le réseau auguel il appartient.

\$x Établissement cible du document sous forme codée

Non obligatoire, non répétable, longueur fixe (9 caractères)

Il s'agit de l'établissement à qui l'exemplaire est prêté. Cet établissement est désigné par son code RBCCN.

\$y Ensemble cible du document, texte libre

Non obligatoire, non répétable, longueur variable

Il s'agit de l'ensemble dont relève l'établissement à qui l'exemplaire est prêté.

Cette information est utile quand l'établissement cible appartient à un réseau d'établissements géré par un système informatique unique, par exemple une communauté de communes ou d'agglomération.

A défaut de code RBCCN, ou en complément, cet ensemble est désigné selon une convention en usage dans le réseau auquel il appartient.

\$z Ensemble cible du document sous forme codée Non obligatoire, non répétable, longueur fixe (9 caractères)

Il s'agit de l'ensemble dont relève l'établissement à qui l'exemplaire est prêté.

Cette information est utile quand l'établissement cible appartient à un réseau d'établissements géré par un système informatique unique, par exemple une communauté de communes ou d'agglomération.

Cette information est fournie sous la forme codée du code RBCCN.

≖

Annexe A

Le code RBCCN (sous-zones a, c, x et z)

Qu'est-ce que le code RBCCN?

Le RNBCD est le répertoire national des bibliothèques et centres de documentation qui est un service du Catalogue collectif de France (CCFr). Chaque bibliothèque ou organisme de documentation signalé dans ce répertoire peut disposer d'un numéro RBCCN (Registre des bibliothèques du catalogue collectif national des publications en série ou CCNPS).

Structure

Actuellement, un code comprend 9 chiffres se répartissantainsi :

- numéro du département (2 chiffres)
- code INSEE de la commune (3 chiffres)
- type de bibliothèque (2 chiffres)
- numéro séquentiel (2 chiffres)

Toutefois, une réflexion est en cours qui pourrait aboutir au coursdes prochaines années à un système de numérosà 10 chiffres.

La liste des types de bibliothèques, reposant sur une codification de l'IFLA (International Federation of Library Associations), comprend les intitulés suivants pouvant concerner les réseaux de BDP :

10 Bibliothèque nationale 21 Bibliothèque universitaire 22 Bibliothèque d'institut ou de département universitaire 23 Bibliothèque d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche ne faisant pas partie de l'université 30 Autre bibliothèque importante non spécialisée 40 Bibliothèque scolaire 51 Bibliothèque spécialisée tous publics sur fonds publics 52 Bibliothèque spécialisée à accèsréservé sur fonds publics 53 Bibliothèque spécialisée tous publics sur fonds privés 54 Bibliothèque spécialisée à accèsréservé sur fonds privés 61 Bibliothèque municipale classée 62 Bibliothèque municipale non classée 63 Bibliothèque centrale de prêt 64 Autre bibliothèque de lecture publique sur fonds publics

Procédure d'attribution du code RBCCN

Autre bibliothèque de lecture publique sur fonds privés

65

Pour obtenir un code RBCCN, il faut en faire la demande auprès d'un des centres régionaux du CCN-PS. Si une demande d'attribution est faite dans le cadre de l'application de la Recommandation 995, il est utile de le mentionner.

Adresses des centres régionaux du CCN-PS

Elles sont disponibles sur le serveur de l'ABES : http://www.abes.fr/ccncr.htm



Annexe B

Type de document et support matériel (sous-zone r)

Correspondance avec les données codées du label MARC

position 1 de 995 \$n:	position 6 du label :
------------------------	-----------------------

a = imprimé a = imprimé

i = document sonore non musical i = document sonore non musical

j = document sonore musical j = document sonore musical

g = image animée g = document projeté ou vidéo

(voir aussi k ci-dessous)

k = image fixe g = document projeté ou vidéo

(voir aussi g ci-dessus)

k = document graphique à 2 dimensions

I = support informatique I = support informatique

m = document multi-support m = document multi-support (1)

z = autres b = texte manuscrit

c = partition musicale imprimée
 d = partition musicale manuscrite
 e = document cartographique imprimé
 f = document cartographique manuscrit
 r = objet à trois dimensions, artefact

(1) Les versions françaises successives du *Manuel UNIMARC* mentionne document multi-média mais il est préférable de proscrire ce terme quand on désigne les documents multi-suports et de le réserver aux seuls documents électroniques mono-supports comprenant du texteet/ou de l'image fixe ou animée et/ou du son.

Annexe C

Type de document et support matériel (sous-zone r)

Exemples d'arborescence entre les positions 1 et 2 et explications complémentaires

position 1 :		position 2 :
a = imprimé		z = autres
j = document sonore		<pre>d = cassette e = disque compact z = autres</pre>
g = image animée		d = cassettee = disque compact autre que DVDf = DVDz = autres
k = image fixe		 a = affiche b = photographie non projetée c = diapositives e = disque compact autre que DVD f = DVD z = autres
I = support informatique		e = disque compact autre que DVD f = DVD z = autres
m = document multi-support		z = autres
z = autres		z = autres
Exemples :		
Livre	az	
Cassette audio	jd	
Disque compact sonore	je	
Disque vinyl	jz	
Cassette VHS	gd	
DVD vidéo	gf	
CD-ROM	le	

DVD-ROM	lf
CD-photo	ke
Logiciel [de jeu] sur cassette	ld
Partition	ZZ
Carte	ZZ
Intéderminé	uu

Par **document multi-support**, on entend un ensemble formant un toutet composé de plusieurs de document de nature différente (par exemple : livre et cassette, livret et collection de diapositives) et non un document dit multimédia à support unique (par exemple: CD-ROM multimédia).

Ces documents peuvent également être traités enprivilégiant un support et en traitant le ou les supports non privilégiés comme documents d'accompagnement décrits en collation. Par exemple, les cassettes audio accompagnées de livres, le plus souvent prêtées selon les mêmes règles que les documents sonores, pourrontêtre désignés par **jd**, le livre étantdécrit en document d'accompagnement.



Annexe D

Tableau synthétique des sous-zones

\$a	Origine du document, texte libre	O/NO (1)	NR	٧
\$b	Origine du document, donnée codée	O/NO (2)	NR	F
\$c	Établissement prêteur ou déposant, texte libre	NO	NR	٧
\$d	Établissement prêteur ou déposant, donnée codée	NO	NR	F
\$e	Genre détaillé	NO	NR	V
\$ f	Code à barres, suite alphanumérique intégrale	0	NR	٧
\$g	Code à barres, préfixe	NO	NR	٧
\$h	Code à barres, incrémentation	NO	NR	٧
\$i	Code à barres, suffixe	NO	NR	٧
\$j	Établissement prêteur ou déposant, donnée codée	NO	NR	F
\$k	Cote	0	NR	٧

\$ I	Volumaison	NO	NR	V
\$m	Date de prêt ou de dépôt	NO	NR	F
\$n	Date de restitution prévue	NO	NR	F
\$ o	Catégorie de circulation	NO	NR	F
\$p	Périodique	NO	NR	F
\$q	Public visé (selon l'âge)	0	NR	F
\$r	Type de document et support matériel	0	NR	F
\$s	Élément de tri	NO	NR	F
\$t	Genre	NO	NR	F
\$u	Note sur l'exemplaire	NO	NR	V
\$v	Note sur le numéro de périodique	NO	NR	V
\$w	Établissement cible du document, texte libre	NO	NR	V
\$x	Établissement cible du document, donnée codée	NO	NR	F
\$y	Ensemble cible du document , texte libre	NO	NR	V
\$z	Ensemble cible du document , donnée codée	NO	NR	F
	O obligatoire			
	NO non obligatoire			
	(1) obligatoire sauf si la sous-zone \$b est prése	nte		
	(2) obligatoire sauf si la sous-zone \$a est prése	nte.		
	NR non répétable			
	V longueur variable			

longueur fixe

F

